

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

DECISION N°20250318\_P\_046  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218\_D\_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Culture – Patrimoine

Objet : Signature d'un avenant à la convention avec Le Collectif Konsl'Diz, pour l'organisation de 3 séances de contes dans le cadre des Tites Z'escapades.  
Décision en complément de la décision 20241119\_P\_159

Le Président,

N° 20250318\_P\_046

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Compagnie Konsl'Diz  
Représentée par Frédéric Bardel  
14, ZA Lachaud/ « Les Molles »  
43600 LES VILLETES

N° SIRET : 508 003 720 000 028

Pour l'organisation de 3 séances de contes dans le cadre des Tites Z'escapades suite à un changement de tarif.

Date : Du mois de janvier au mois de mai 2025

Lieu : Médiathèques du Territoire

Public : Tout public

Nouveau Montant : 870€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 18 Mars 2025,

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20250318-20250318\_P\_046-AU  
Reçu le 01/04/2025